

NORMES, CONTRÔLE SOCIAL



DEVIANCES

Consignes de travail : la partie I est constituée de documents (textes et photos) et de questions surlignées en jaune. Répondez à ces questions (qui sont des « petits jeux »). Vous pourrez vérifier les réponses dans la partie II (page 23 à page 26). Dans la partie I, les encadrés en jaune constituent le cours (qu'il faut connaître !). La partie III est constituée d'approfondissements et de textes pour ceux qui ont envie d'aller plus loin. Sa lecture n'est pas obligatoire !

(Vous trouverez les documents en couleurs sur le site « ses par temps de confinement »)

PARTIE I : DOCUMENTS ET COURS

Les impondérables de cette année font que nous perdons énormément d'heures de cours (plus de dix heures de cours pour une classe à cause des ponts et jours fériés, par exemple). Il est donc nécessaire de vous fournir des documents à travailler seuls chez vous. Ce sera le sort du chapitre consacré aux normes et déviances qui est un chapitre qui se prête bien aux discussions en classe mais je préfère consacrer les cours en classe à des thèmes plus austères.

Le chapitre sur la déviance a donc été refait de façon à ce qu'il soit facilement assimilable par un élève travaillant seul. J'ai opté non pour un cours mais pour un dossier sous forme de jeux avec questions-réponses et tableaux à remplir. En fait, je vous conseille de le travailler avec un.e camarade pour vous motiver.

I) PREAMBULE ET RAPPELS

A) PLACE DU THÈME DANS LE COURS

Pour qu'une société puisse exister il faut que ses membres soient en mesure de vivre ensemble. De là la nécessité d'analyser les concepts de lien social qu'on a décliné sous les termes de « lien politique », lien économique », « lien marchand », etc... en distinguant deux grande formes de solidarité : solidarité mécanique, où la ressemblance domine, et solidarité organique où la différenciation entre les membres domine. Il s'agit plutôt de sociétés anciennes mais on en conserve des traces aujourd'hui.

Document n° 1 : Exemple La Chine de Mao dans les années 50 et 60



Document n° 2 : Exemple de l'Afghanistan actuel



Mais, dans une autre mesure, cela a été aussi la France des années 1950 et 1960

On peut prendre l'exemple des « fêtes de la jeunesse des écoles publiques » (connues également sous le nom de « Landi »). C'était des fêtes d'exaltation des valeurs républicaines et laïques où tous les enfants des écoles publiques d'une ville défilaient dans la ville et donnaient un grand spectacle gymnique avec obligation pour tous d'être entièrement habillés en blanc.

Document n° 3

Défilé des filles des écoles primaires à Pont-Audemer vers 1955



Document n° 4 : Ensemble gymnique



Document n° 5 : Vue d'ensemble d'une cérémonie de « Landi »



Document n° 6 : Pour les curieux, une vidéo des « Fêtes de la jeunesse à Rouen en 1953/54 ». Regardez notamment à partir de la 3^{ème} minute jusqu'à 6mn15 : <http://www.archivesenligne.fr/education/les-30-glorieuses/item/1953-56-fetes-de-la-jeunesse-a-rouen>

La France d'aujourd'hui relève plutôt d'une solidarité organique

Document n° 7 : Gay Pride



Globalement, les sociétés occidentales sont allées vers plus de diversité et de différences

Question :

1) A partir de vos souvenirs, expliquez ce que sont la solidarité mécanique et la solidarité mécanique. Vérifiez que vous avez correctement répondu en relisant le chapitre consacré au lien social abordé en début d'année.

Mais le risque ne serait-il pas de devenir trop différents les uns des autres, que l'initiative se mue en égoïsme ? Bref, quelle est notre part possible de liberté individuelle ? Comment être à la fois semblables et différents ? Nous allons entamer un travail de sociologue sur cette question : nous ne nous poserons pas la question de savoir si les différences (ou « déviations ») que nous observerons sont bonnes ou mauvaises. C'est une question que normalement, les sociologues ne se posent pas. Ce qui les intéresse c'est de savoir comment une société accepte, ou n'accepte pas, certaines formes de déviance ou de différences et, ensuite, quels sont les effets de ces déviations sur le fonctionnement de la société.

Dans une Société telle que la nôtre, il faut donc à la fois obtenir un certain respect des normes en vigueur voire une certaine ressemblance entre les individus et valoriser la différence et l'innovation.

Cette apparente contradiction entre la liberté et la contrainte est ce que nous allons étudier ici. Ce chapitre a deux intérêts :

- + **Un intérêt sociologique** : Que penser de notre société qui est faite de différences et de changements, qui reste solidaire et qui semble constamment sur le point « d'éclater » ?
- + **Un intérêt personnel** : quand la Société était plus rigide les adolescents étaient moins libres mais leur situation était plus rassurante qu'aujourd'hui car le système de règles était relativement plus clair qu'aujourd'hui. Comment « apprivoiser la règle » ? Comment savoir ce qu'on peut faire et ce qu'on ne peut pas faire ?

II) LE CONTRÔLE SOCIAL

Nous avons vu que cette conformité est obtenue par les processus de socialisation (primaire et secondaire) mais celle-ci ne suffit pas toujours et il faut souvent avoir recours à un certain nombre de récompenses ou de punitions visant à faire en sorte que les normes soient respectées. Ce rappel à l'ordre est fait à coups de récompense (les bons points des enfants) et de sanctions (les punitions, par exemple) mais elles sont très variées, parfois très explicites, parfois très implicites. Ces normes peuvent être juridiques (relever de la Loi ou de la réglementation) ou sociales (transgresser la norme n'est pas illégal mais ne sera pas accepté). Par qui ces récompenses et punitions sont-elles administrées ? Par toutes sortes d'agents (qui sont aussi souvent, mais pas toujours, des agents de socialisation). C'est ce qu'on appelle « *les instruments du contrôle social* ».

JEU NUMÉRO 1 SUR LE CONTRÔLE SOCIAL

Il s'agit de caractériser ou classer ces différents cas de contrôle social en indiquant qu'il s'agit d'un contrôle par récompense ou par sanction (ou aucun des deux), contrôle formel ou informel (explicite ou implicite) et quel est l'agent de contrôle social (ce n'est pas dur du tout).

Document 7



Documents 8



Documents 9



Documents 10



Document 12 : expérience de Asch



Documents 11 : Extrait de bulletin municipal



Taille des haies

La période de taille des haies est terminée. Certains d'entre vous auront taillé leurs haies sans rechigner, d'autres ont eu besoin de la visite de l'agent de proximité pour s'exécuter.

Nous pouvons constater qu'en majorité, les travaux ont été correctement réalisés.

Nous constatons malheureusement que certains d'entre vous se moquent des recommandations et n'ont pas daigné s'exécuter.

Pour ces personnes, il est fort à parier que le prochain avertissement aura l'allure d'une mise en demeure, voire même d'une amende.

(Bulletin municipal : « L'écho de nos clochers » n°115 – Juin 2008

http://www.tellin.be/adm/BulletinsCommunaux/TELLIN_115.pdf

QUESTION :

2) REMPLISSEZ LE TABLEAU CI DESSOUS

(Réponses à la fin du dossier)

DOCUMENT	Norme juridique ou norme sociale	Agent de contrôle social	Récompense, punition ou autre	Contrôle formel (explicite) ou informel (implicite)
Document 7 Arrêt d'un automobiliste				
Document 8 enfant moqué par le groupe				
Document 9 Mère réprimandant sa fille				
Document 10 panneau d'interdiction d'uriner (il s'agit d'un Fake)				
Document 11 Bulletin municipal				
Document 12 Expérience de Asch				

(Correction des tableaux en page 21)

II) LA TRANSGRESSION DES NORMES ET VALEURS

Le contrôle social a pour conséquence d'obtenir une conformité des individus par rapport aux normes et valeurs qui dominent dans une Société. Cependant, les écarts aux normes et valeurs existent.

JEU NUMÉRO 2 : ÉCARTS AUX NORMES ET/OU AUX VALEURS

Pour chacune des photos ci-dessous, vous remplirez le tableau après les photos, de préférence en justifiant chaque réponse. Pensez à réviser les notions de normes et de valeurs vues en début d'année

a) Des cas faciles à déterminer

Document n° 13



Document14



Document n°16

Document n°15



Document n°17



Document n°18



QUESTION : 3) REMPLISSEZ LE TABLEAU CI DESSOUS

	Ecart à la norme comme règle ou écart à la norme comme fréquence	Norme explicite ou Norme implicite	Norme Juridique ou non juridique (sociale, ou autre)	L'écart apparait il comme le résultat d'une action volontaire ou plutôt comme une situation subie ?
Document n° 13				
Document n° 14				
Document n° 15				
Document n° 16				
Document n° 17				
Document n° 18				

3) Des cas plus complexes

Les cas « d'écarts à la norme » précédents étaient simples à analyser mais une société moderne comme la nôtre a une multiplicité de règles et de normes qui ne sont pas toutes compatibles entre elles, ce qui fait que l'analyse est parfois moins facile à faire. Dans les cas qui suivent, la complexité peut être due au fait que de nouvelles normes apparaissent, ou bien que de nouvelles valeurs apparaissent, ou qu'il y

a des contradictions entre normes, ou bien des contradictions entre des normes et des valeurs. Pour chacun des exemples ci-dessous, déterminez de quel(s) cas il s'agit.

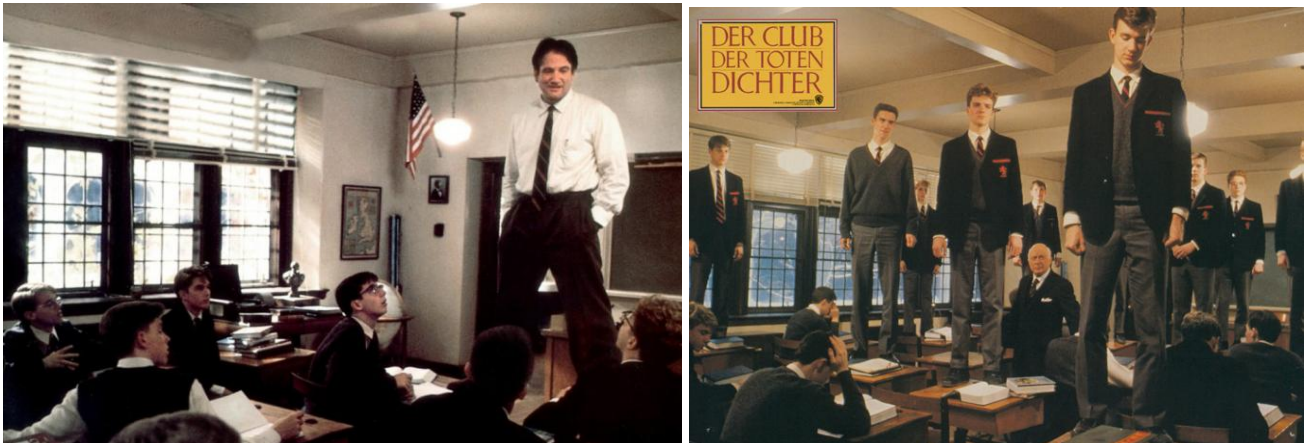
Document n° 19 :



Document n° 20



Documents 21 : « Capitaine oh, capitaine » tiré de « Le cercle des poètes disparus »



Extraits du film « Le cercle des poètes disparus » : En 1959, aux États Unis, Todd Anderson, un garçon timide, est envoyé dans la prestigieuse académie de Welton, réputée pour être l'une des plus fermées et austères des États-Unis et où son frère a suivi de brillantes études. Il y fait la rencontre d'un professeur de lettres anglaises aux pratiques plutôt originales, M. Keating, qui encourage le refus du conformisme, l'épanouissement des personnalités et le goût de la liberté (source : wikipedia)

QUESTION

4) Pour chaque photo expliquez pourquoi on peut dire qu'il y a contradiction entre plusieurs normes ou entre plusieurs valeurs

Document	
Document 19 SDF devant un magasin de luxe	
Document 20 jeune fille et Big Mac	
Document 21 Prof debout sur une table	

III) DEVIANCE ET NORMALITÉ

JEU N° 3 :

5) ce qui est considéré comme déviant aux yeux de certains peut être vu comme normal aux yeux d'autres personnes.

Montrez que c'est le cas pour les exemples ci-dessous

Documents 22 : Art dans la rue



Document 23

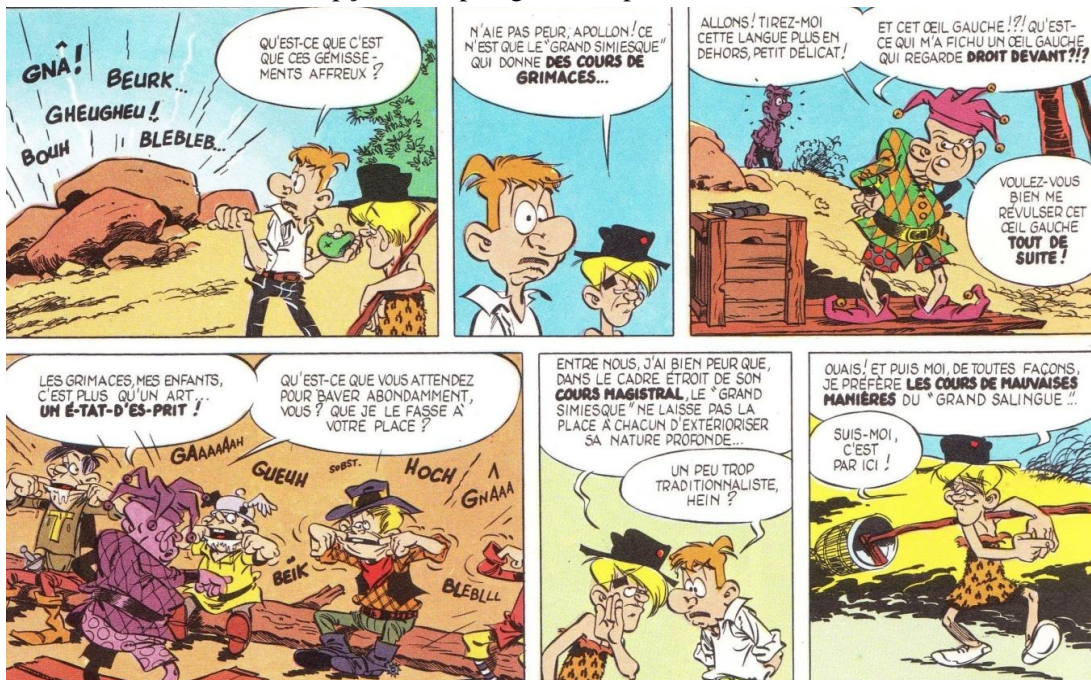
West Side story (comédie musicale de 1961 par Robert Wise – Nouvelle version en 2020 par Steven Spielberg)



À New York, dans les années 1950, deux gangs de rue rivaux, les Jets (Américains d'origine polonaise) et les Sharks (immigrés d'origine portoricaine), font la loi dans le quartier de West Side. Ils se provoquent et s'affrontent à l'occasion. Tony, ancien chef des Jets et maintenant en retrait, et Maria, la sœur du chef des Sharks, tombent amoureux, mais le couple doit subir les forces opposées de leurs clans respectifs. http://www.cinemaparlant.com/fichesfilms/w-x-y-z/fp_westsidestory.pdf (liens vers le film de 1961 : <https://vimeo.com/119467490> (en anglais))

Lien vers le film de 2020 : <https://www.youtube.com/watch?v=0SwtseTrXbs>

Document n°24 : « Au Royaume d'Astap » : Les élèves d'un pensionnat de garçons ont échoué sur une île déserte et y ont installé leur royaume et leur drôle d'école. Un récit de 1972 de Christian Godard (et un soupçon de copinage de ma part)





Documents 25 : Julie Dachez et Mademoiselle Caroline : « La Différence invisible »

(BD disponible au CDI)

Marguerite a 27 ans et, à première vue, rien ne le distingue des autres. Elle est jolie, vive et intelligente. Elle travaille dans une grande entreprise, vit en couple... Pourtant, elle est différente et lutte chaque jour pour préserver les apparences... Elle se sent agressée par le bruit et les bavardages incessants de ses collègues. Lassée de cet état, elle va partir à la rencontre d'elle-même et découvrir qu'elle est autiste Asperger. Sa vie va s'en trouver profondément modifiée.



Documents 26 : Une anomalie bien anormale

(extrait de « Un américain bien moyen » par Robert Sheckley)

Pour ton édification, je vais te raconter l'expérience qu'a vécue récemment mon bon ami George Blaxter. (...) Bref, George menait une vie calme et paisible dans un meublé de Fulham lorsqu'un jour, un inconnu frappa à sa porte, se présenta comme un reporter de la rédaction parisienne du *Herald Tribune* et lui demanda quelle était sa réaction à la grande nouvelle (...)

- Personne ne m'en a parlé, dit George.

- Fâcheuse négligence, dit le reporter. Eh bien, en rapport avec cette étude, on a demandé au groupe Emberson s'il pouvait désigner une personne en chair et en os qui correspondrait aux nouveaux

paramètres de la moyenne américaine. Les journalistes voulaient quelqu'un qu'on puisse baptiser monsieur Américain moyen. Vous savez comment sont les journalistes.

- Mais qu'est-ce que je viens faire dans tout ça?

- C'est vraiment déplorable de leur part de ne pas vous avoir prévenu, dit le reporter. Ils ont interrogé leur ordinateur en leur fournissant leurs listings, et l'ordinateur a sorti votre nom.

- Mon nom? fit George.

- Oui. Ils auraient vraiment dû vous prévenir.

- Je suis censé être l'Américain moyen?

- C'est ce qu'a dit l'ordinateur.

(...) Londres souffrait à cette époque d'une pénurie de nouvelles intéressantes, comme d'habitude, et la B.B.C. envoya une équipe interviewer George. C.B.S. en tira un flash « société » de trente secondes et, en vingt-quatre heures, George devint une célébrité mondiale.

Il y eut des répercussions immédiates.(...) Rentrant chez lui, George trouva la gosse Karen en train de faire ses bagages.

- Désolée, George, lui dit-elle, mais je crains que tout ne soit fini entre nous. Mes amis se moquent de moi. Ça fait des années que j'essaye de prouver que je suis unique et particulière, et regarde ce qui m'arrive... Je me retrouve maquée avec l'Américain moyen.

- Mais c'est mon problème, pas le tien.

- Écoute, George, l'Américain moyen a forcément une Américaine moyenne pour épouse, sinon, il n'est pas moyen, pas vrai?

- Je n'y avais jamais pensé, dit George. Bon Dieu, je ne sais pas.

- C'est logique, baby. Tant que je reste avec toi, je suis juste la femme moyenne de l'homme moyen. C'est dur à porter, George, pour une personne de sexe féminin créative et intelligente qui est à la fois unique et particulière et a été la nana de Larry Shark quand il jouait avec Brain Damage l'année où ils ont décroché un disque d'or pour leur tube *Toutes ces narines*. Mais il n'y a pas que ça. Il faut que je pense aux enfants.

- Karen, qu'est-ce que tu racontes? Nous n'avons pas d'enfants.

- Pas encore. Mais quand nous en aurons, ce seront juste des gosses moyens. Et ça, je crois que je ne pourrais pas le supporter. Quelle mère le pourrait? Je vais partir, changer de nom et tout recommencer à zéro. Bonne chance, George.

(Extrait de Robert Sheckley : « Un américain bien moyen » - Revue « Science Fiction » n°4 – 1985).

Document	
Document 22 : Arts ? dans la rue	
Document 23 : West Side Story	
Document 24 : BD Le Grand Astap	
Document 25 : La différence invisible	
Document 26 : Un américain bien moyen »	

COURS

Ces exercices permettent d'introduire un certain nombre de nouvelles notions :

Dans tous ces cas il s'agit d'écarts à la norme mais dans certains cas l'écart est accepté, on parlera alors de **variance**. On réserve le terme « **déviante** » aux comportements qui donnent lieu à un rejet explicite ou non explicite. Les écarts à la norme peuvent être manifestement dus au comportement de la personne (photos n° 13, 14, 15). Ca peut être un écart à la norme légale (documents 13, 15 et 17) et on sera dans le cadre des infractions (contravention, délit voire crime). Ca peut être un écart à la norme sociale (document 14). On peut supposer que pour les photos n° 16 et 17 (SDF, handicapé) il ne s'agit pas d'une volonté de la part de la personne ; on parlera dans ce cas « **d'exclusion** ». Cette **exclusion** peut être le fait de multiples variables :

+ Exclusion **économique** due au chômage à l'insuffisance de revenus,...

+ Exclusion **scolaire** : qui rend l'individu plus vulnérable face au chômage mais peut également le priver des éléments culturels essentiels à une vie en société.

+ Exclusion **sociale** : qui se traduit par une rupture de la plupart des liens sociaux (isolement,...).

Il est possible que ces situations troublent les interactions les plus courantes avec les autres. On parlera alors de « **stigmatisation** ». Dans le sens courant, la stigmatisation désigne le fait que l'on juge une personne en fonction d'une caractéristique donnée. En sociologie, on parle de « **stigmates** » pour désigner toute caractéristique qui rendra l'interaction plus difficile que lors des contacts les plus communs. La stigmatisation désigne à l'origine des marques corporelles destinées à exposer ce qu'à d'inhabituel ou de détestable le statut moral de la personne; par extension, elle désigne également tout signe visible permettant de connaître le statut déprécié d'un individu (l'illettré, la prostituée,...), cette dépréciation dépendant des valeurs de la société globale (le noir dans le sud des U.S.A, la personne obèse dans notre société seront stigmatisés). Cette question a été étudiée par **Erving Goffman**

Le jeu n°2 permet de montrer qu'il ya une multiplicité de normes et de valeurs dans une société complexe comme la nôtre et qu'il n'est donc pas rare de rencontrer des situations où les normes sont en contradiction (documents n° 19, 20,21). Il est possible que les objectifs proposés par la société, comme s'enrichir, soient en contradiction avec les moyens qu'elle propose pour atteindre ces objectifs (document 19) d'où un risque de ce qu'on appelle « **anomie** » (la société ne se régule plus). C'est une idée développée par le sociologue Robert K. **Merton**. Ces contradictions peuvent se produire entre les normes et les valeurs de la société globales et elles d'un groupe particulier (documents n° 23 et 24). Les chercheurs de **l'École de Chicago** ont particulièrement étudié cette question.

Le document n°22 permet de comprendre que ce n'est pas l'acte lui-même qui fait la déviance mais le regard qu'on porte sur cet acte. Selon que je considère qu'il s'agit d'une dégradation ou d'une œuvre d'art, cette performance entrera dans le cadre de la déviance ou de la variance. De même, l'homosexualité n'a pas changé entre les années 50 et aujourd'hui et c'est seulement l'opinion générale qu'on a porté sur ce comportement qui en a fait une déviance ou non. C'est ce qu'on appelle la « **théorie de l'étiquetage** » (« **labelling theory** ») étudiée par **Howard Becker**.

Enfin, un écart à la norme peut être plus ou moins caché ou invisible (document n°25). C'est tout le domaine de ce qu'on appelle « **stigmat invisible** » ou « **handicap invisible** » (le fait d'être sourd, illettré, etc...) et où tout semble « normal » tant que le stigmate n'est pas révélé (et que le stigmatisé en maintient le contrôle).

V) LE CHANGEMENT DES NORMES ET DES VALEURS

Malgré tout, les sociétés changent : les normes et les valeurs évoluent. Une question qui se pose est « comment évoluent –elles ? », « par quels mécanismes ? »

JEU N°4

A) LA QUESTION DE L'I.V.G.

QUESTION 6 : Comment peut-on expliquer le passage de l'IVG de déviance à comportement accepté dans La Société ?

Document 27 : la loi de 1920 réprimant l'IVG

En 1920, l'Assemblée Nationale vote une loi interdisant l'avortement et la contraception, qui ne cessera d'être renforcée par la suite.

En France, la loi de 1920 assimile la contraception à l'avortement. Toute propagande anticonceptionnelle est interdite. Le crime d'avortement est passible de la cour d'Assises. (...) La loi de 1939 renforce la répression. Des sections spéciales de policiers sont créées. Les tentatives sont punies comme les avortements. Les avorteurs sont très sévèrement condamnés. En 1941, ils peuvent être déférés devant le tribunal d'État. En 1942, l'avortement devient crime d'État. Pour l'exemple, une avorteuse est condamnée à mort et guillotinée en 1943. Plus de 15 000 condamnations à des peines diverses sont prononcées jusqu'à la Libération.

(<http://8mars.info/interdiction-de-contraception-et-avortement>)

Document 28 : le procès de Bobigny

La situation était pourtant à l'époque banale, tragique : une jeune fille, Marie-Claire Chevalier, avait **avorté** suite à un viol. Sa mère, Michèle Chevalier, l'avait aidée dans sa démarche malgré la législation en vigueur qui réprimait pénalement l'interruption volontaire de grossesse. Dénoncée par l'auteur même de ce viol, la jeune Marie-Claire est alors « inculpée » pour avoir **fait pratiquer un avortement illégal selon l'article 317 du code pénal**. Sa mère et deux de ses collègues sont inculpées pour complicité, une quatrième est inculpée pour avoir effectué l'acte illégal.

L'avocate prendra le pari avec l'accord de ses clientes de transformer ce "fait divers" en véritable **procès politique** en faveur de la légalisation de l'avortement ; avec l'aide de son amie Simone de Beauvoir, elles écrivent à quatre mains le célèbre « **Manifeste des 343** » du nombre des femmes signataires affirmant publiquement avoir déjà avorté malgré la loi du 31 juillet 1920 pénalisant cet acte.

L'audience se tient à huis clos. A l'extérieur, les associations "Mouvement de Libération Féminine" et "Choisir" hurlent leur **colère** : « *L'Angleterre pour les riches, la prison pour les pauvres !* ». La société était en effet coupée en deux sur ce sujet : lorsque les femmes issues de milieux aisés pouvaient se faire avorter dans des pays européens limitrophes, les femmes issues de milieux modestes devaient se résoudre à la clandestinité.

Après le huis clos du procès, le jugement est rendu en audience publique -. Marie-Claire est relaxée,



<http://www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/proces-historiques-10411/il-y-a-40-ans-le-proces-de-bobigny-24792.html>

Document n°29 : Loi Veil

Le texte stipule qu'une interruption volontaire de grossesse peut être pratiquée dans certaines conditions très précises, Par un médecin, dans un cadre hospitalier, avant la fin de la 10^e semaine de grossesse, soit 12 semaines d'aménorrhée. La femme doit réaliser des démarches obligatoires, destinées à son information et à sa réflexion. Les risques et les alternatives à l'avortement doivent être présentés par les médecins. Cette loi, à l'époque, en 1975 n'est que provisoire. La pénalisation de l'avortement n'est suspendue que pour une durée de cinq ans. Il faudra attendre le 31 décembre 1979 pour que l'avortement soit définitivement légalisé. Ce n'est que huit ans après le vote de la loi, en 1983, que sera adopté un remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale. En juillet 2001, le délai permettant l'interruption volontaire de grossesse a été allongé de 10 à 12 semaines, ce qui correspond à 14 semaines d'aménorrhée. L'autorisation parentale pour les mineures a été supprimée.

https://www.francetvinfo.fr/societe/droits-des-femmes/loi-sur-l-avortement-de-simone-veil-un-texte-au-depart-provisoire-devenu-emblematique_2262709.html

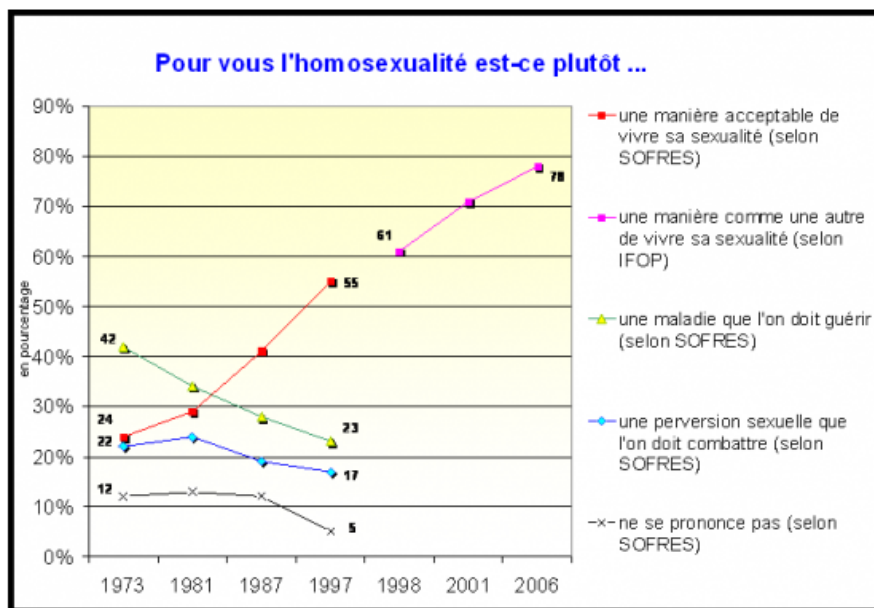
Document 30 : L'individualisation désigne le processus par lequel les individus ont peu à peu acquis une capacité à se définir par eux-mêmes et non en fonction de leur appartenance à telle ou telle entité collective. Elle a d'abord pris la forme d'un lent processus d'émancipation [...] petit à petit, en particulier sous l'effet de la division du travail et de l'urbanisation, les individus se sont émancipés des dépendances qui les liaient étroitement au collectif, qu'il s'agisse de la famille, du clan, de la communauté villageoise ou de la société dans son ensemble.

(Cusset Yves, « Les évolutions du lien social, un état des lieux », *Horizons stratégiques*, 2006/2 (n° 2)

B) LES OPINIONS A PROPOS DE L'HOMOSEXUALITE

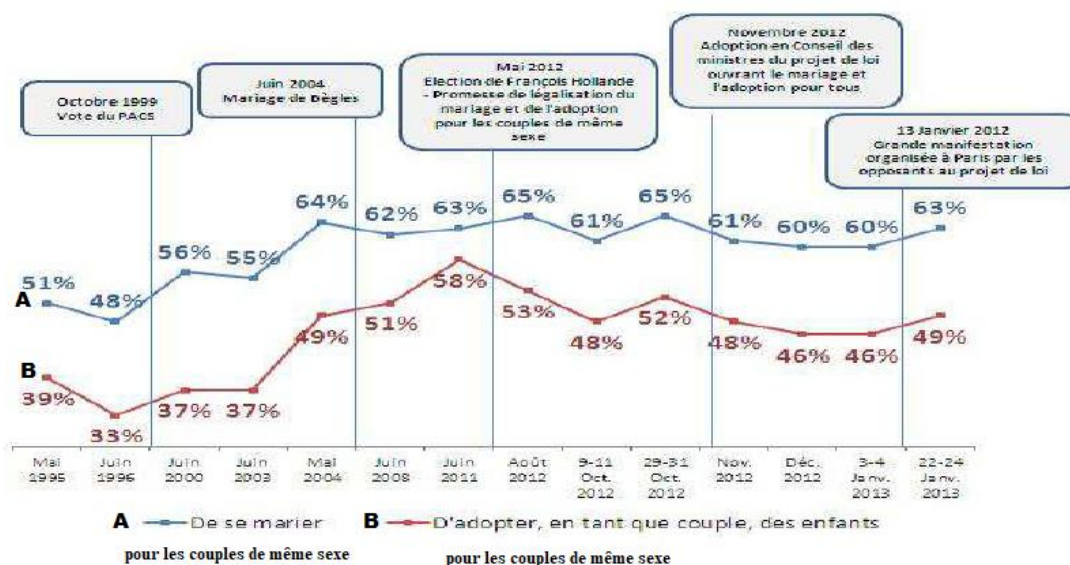
QUESTION 7 : Comment peut-on expliquer le passage de l'Homosexualité de déviance à comportement accepté dans La Société ?

Document n° 31



Document n° 32

- Récapitulatif « Total Oui » -



Document n° 33 : opinions sur l'homosexualité – Effet d'âge ou effet de génération ?

En %	Age	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	Ensemble
Homosexualité justifiée (6-10)		65	55	49	39	24	44
Favorable adoption par homosexuels		53	49	43	34	18	38

(catégories 6 à 10 : positions tolérantes à l'égard de l'homosexualité.

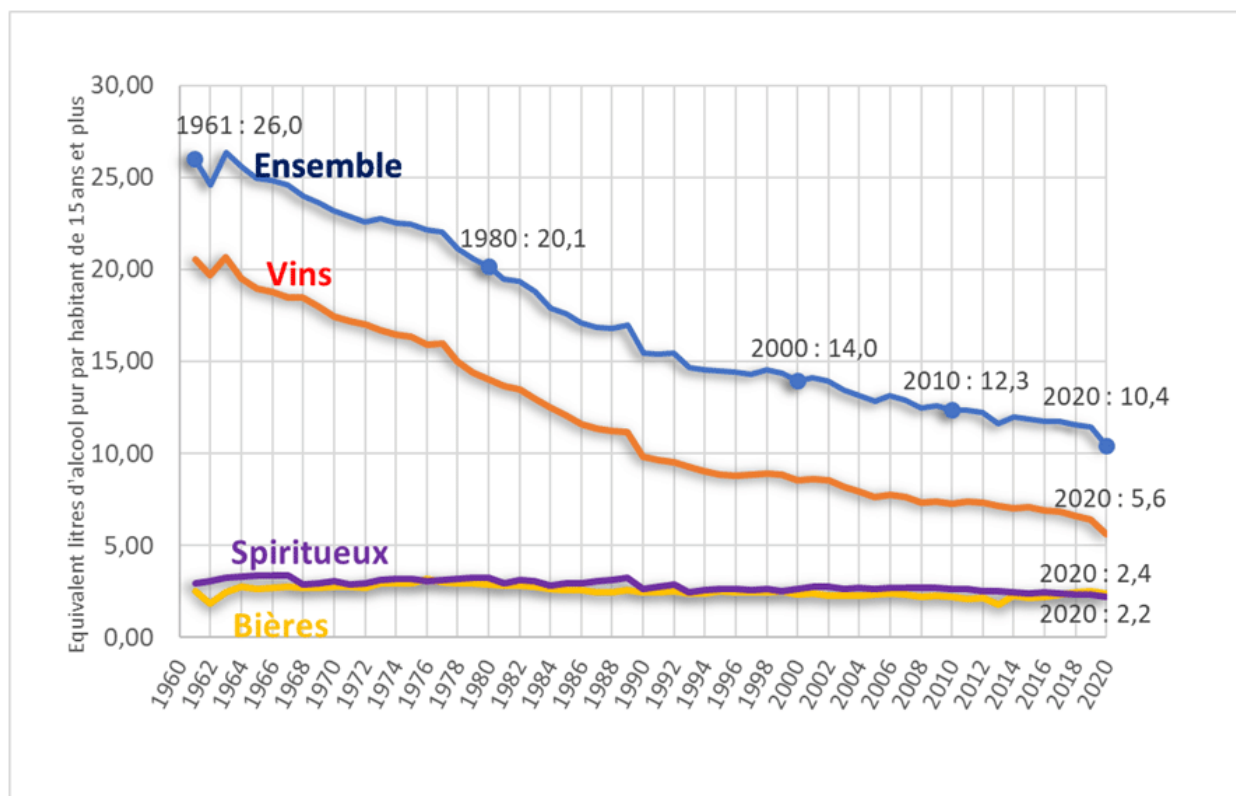
Catégorie 5: positions indécises à l'égard de l'homosexualité

catégories 1 à 4 : positions intolérantes à l'égard de l'homosexualité Données pour 2008)

C) DOSSIER : LA PLACE DE L'ALCOOL DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

QUESTION 8 : À l'aide des documents montrez le caractère ambivalent De la consommation d'alcool. Montre pourquoi et comment une consommation régulière voire excessive a pu passer de « comportement normal » voire valorisé au statut de comportement déviant.

Document 34



Source : OMS, groupe IDA, Insee/OFDT

Document 35 : L'ambivalence

Dès le XVIII^{ème} siècle, on rencontre toutefois des textes qui décrivent le « boire » consolateur, la réponse au malheur social, ou encore au XIX^{ème} siècle, le « boire » source de trouble social. L'ivresse est ainsi souvent mise aussi en images (dans les films, les feuilletons télévisés) comme signe d'un échec masculin, social, amoureux, ou comme source aussi de violence. L'histoire du XIX^{ème} siècle est à ce titre révélatrice de cette ambivalence. D'un côté, la bourgeoisie du XIX^{ème} siècle et ses excès (le cigare, les savoirs gastronomiques et oenologiques sont les signes de la réussite économique financière, politique, ...), d'un autre, alors qu'elle invente la gastronomie et l'oenologie, cette même bourgeoisie adhère massivement au mouvement anti-alcoolique : l'alcoolisme est un fléau grossier, prolétaire et produit par de mauvais alcools industriels qui met en péril la nation. Mais le bon vin et les eaux de vie, produits du terroir, sont un signe de culture et de goût distingué. Les syndicalistes et dirigeants du mouvement ouvrier rallient les associations anti-alcooliques.

La contradiction est totale. Les politiques répressives et les campagnes anti-alcooliques se multiplient (répression de l'ivresse publique par la loi du 13 février 1873, interdiction de l'absinthe juste avant le déclenchement de la guerre de 1914, obligation d'enseignement en 1895 sur « les dangers de l'alcool au point de vue de l'hygiène, de la morale et de l'économie sociale et politique ») alors que parallèlement la consommation de vin est valorisée. Pendant la première guerre mondiale par exemple, les civils sont tenus de ne pas consommer de vin afin de le réserver aux « poilus » pour la victoire. Dans notre culture cinématographique contemporaine, l'ivresse collective est un signal de fête, avec ses chants, l'expression du triomphe sportif, économique, militaire, etc. C'est à cette période qu'apparaît le terme d' « alcoolisme » : un médecin suédois, Magnus Huss, réunit sous ce terme, en 1849 « les manifestations pathologiques de l'intoxication alcoolique » après avoir découvert que des lésions viscérales (affections hépatiques, cardiaques ou neurologiques) et des troubles du comportement de la population hospitalière de Stockholm étaient liés à une surconsommation d'alcool [1].

<http://hepatoweb.com/Alcoolisme-historique.php>

Document 36

Dans les milieux d'ouvriers urbains des années cinquante, la viande rouge est dotée de propriétés quasi magiques pour revigorer et maintenir la force. Le vin rouge est perçu comme ayant des propriétés analogues à celles de la viande de boeuf. Dans l'enquête qu'il a réalisée au début des années cinquante auprès des ménages ouvriers de la région parisienne, Chombart de Lauwe [1956] explique ainsi la forte consommation d'alcool dans ce milieu social. Citant les entretiens réalisés, il note : « Le vin reste la boisson fondamentale », le vin « nourrit et fortifie ». Il « fouette », « remonte », « reconstitue », « stimule » ; il est « bon pour l'homme qui travaille », « il en faut », « ça donne du sang ».

Les liens entre alimentation et santé sont de mieux en mieux perçus : soucieux de se maintenir en bonne santé, le consommateur va désormais privilégier la qualité par rapport à la quantité, substituant le vin AOC au vin ordinaire, diminuer les autres boissons alcoolisées (bière, cidre, liqueurs et apéritifs) au profit des jus de fruits, des boissons gazeuses et de l'eau minérale et réduire le tabac

(Herpin et Verget : « La consommation des français » - Tome 1 – La Découverte – 2000)

Document 37

Les dockers font un métier dur, dangereux, et qui plus est, peu considéré. Classe laborieuse, classe dangereuse : la bonne société havraise les tient à l'écart. A cette exclusion, ils ont répondu par un rejet symétrique de la bonne société havraise, de ses conventions et de ses règles.

Ainsi, le fait de boire, considéré — du moins en paroles — comme un vice inadmissible par la bourgeoisie, est devenu chez eux un comportement valorisé. Pour une double raison : boire est une provocation, un défi au monde des nantis, un refus affiché de ses normes morales, une contestation de son autorité et de sa légitimité. C'est un signe de non-appartenance à la société dominante. Du coup, ce moyen de se différencier des « autres » est un moyen de se reconnaître entre soi. Mais pour cela, encore faut-il que le fait de boire obéisse à certaines règles, qu'il devienne une « manière de boire ». Il ne suffit pas en effet d'absorber de l'alcool : il faut le dominer, non être dominé par lui. Celui qui ne « tient pas l'alcool », celui qui s'énivre piteusement dévalorise le groupe. Aussi sera-t-il rejeté.

La manière de boire, le « savoir boire », opère donc ici comme ciment de l'identité du groupe. Boire est avant tout un acte convivial, acte codifié, permettant de « contrôler les débordements de l'ivresse et l'incapacité à travailler qui en résulte, représentant le sup-' port de l'appartenance à la communauté des hommes au travail, de sa cohésion. Voilà pourquoi il n'y a pas de dockers traités pour alcoolisme au Centre hospitalier : parce que ce serait s'avouer vaincus devant la société bien-pensante, dont les médecins sont à leurs yeux les représentants. Leur relation à l'alcool est leur affaire et ils ne veulent pas que les « autres » s'en mêlent.

Cela dit, on peut aussi ne pas boire. Le « buveur d'eau », le buveur repent, n'est pas rejeté du groupe. Mais il n'y reste admis que s'il a fait ses preuves, s'il a été auparavant un vrai buveur. Moyennant quoi il pourra devenir un intermédiaire entre les dockers et les institutions — le seul, en fait, qui puisse aider

ses compagnons à s'en sortir, précisément parce qu'il possède l'expérience de la boisson et qu'il partage avec eux les mêmes valeurs, le même mode de vie. L'auteur raconte à ce propos l'histoire de Lucien, un de ces buveurs repentis; qui a pris la responsabilité d'un comité anti-alcoolique.

(J.P. Helary : «Société magazine – Mai 1990)

Document 38 : la consommation d'alcool vue dans le film « Les tontons flingueurs » (G. Lautner – 1963) – Une valorisation e l'alcoolisation ?



Une scène fameuse montre les principaux protagonistes, attablés autour d'un verre dans la cuisine de la résidence du Mexicain, en train de déguster un breuvage clandestin et échanger à cette occasion des remarques truculentes à son sujet.

Document 38 : la consommation d'alcool vue dans le film « Betty » (C. Chabrol – 1992)



Betty se retrouve dans un bar appelé « Le Trou ». Là, elle est prise sous la protection d'une habituée, Laure, elle aussi alcoolique. Ses discussions avec Laure l'amènent à replonger dans son passé. Comment a-t-elle pu se laisser chasser par son mari et sa famille, si respectables, et leur abandonner ses enfants ?

Document 40 : Campagne de prévention contre l'alcoolisation – Années 1950



Une affiche de Jean Feldman pour le Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme. (CAC 2005174/9, circa 1955-1957) http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=VING_095_0093

Document 39

L'Alcool, voilà l'ennemi. Tableau d'anti-alcoolisme par le Dr Galtier-Boissière, Armand Colin, v. 1900.



Document 41 : Début des politiques de lutte contre l'alcoolisme [2]

Jusqu'au milieu des années 1960, les différentes politiques de lutte contre l'alcoolisme ne parviennent pas à enrayer la croissance de la consommation. À partir de 1954, sous l'impulsion du gouvernement de Pierre Mendès France, l'action publique contre l'alcoolisme prend des formes multiples :

- **Réduction de l'offre**, à partir de 1954, par la fermeture des débits de boissons, par la réglementation des points de vente (sur les lieux de travail notamment : obligation est faite aux employeurs de mettre à la disposition de leurs salariés de l'eau potable), par la disparition du privilège du bouilleur de cru en 1960.
- **Développement de la prévention, prévention routière et prévention scolaire.**
- **Organisation de campagnes publicitaires anti-alcool.**

Réglementation de la publicité avec l'interdiction d'associer l'alcool au sport et à la conduite automobile. Création en 1954 du Haut Comité d'Etudes et d'Informations sur l'Alcoolisme.

Le succès culturel d'une nouvelle classe sociale, aux modes plus hygiéniques de consommation, prive progressivement de prestige les conduites d'excès du boire et manger que partageaient ensemble, mais chacun dans son monde social, les hommes de la bourgeoisie dominante et les hommes du peuple. Vers la fin du XX^{ème} siècle : les « cols blancs » du secteur tertiaire boivent de l'eau au bureau, prennent soin de leur corps et choisissent pour leurs invités des vins de qualité une seule fois dans la semaine. Les modes de consommation changent, mais ils privilégient l'alcoolisation massive hebdomadaire destinée à produire l'ivresse.

La prévention s'accélère avec de nouvelles réglementations :

- Aggravation des peines pour conduite en état d'ivresse en 1985.
- Mise en place de campagnes publicitaires comme en 1984 « Un verre ça va, trois verres...bonjour les dégâts ».
- Enseignement d'alcoologie, en 1971, pour les étudiants en médecine, les élèves des professions paramédicales, les juristes et les travailleurs sociaux.

Ce n'est pourtant que très récemment que l'alcool a pris sa place parmi les substances psycho-actives considérées comme dangereuses du fait de leurs effets potentiellement sévères. Ainsi, depuis 1999, les compétences de la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie (MILDT) sont étendues à l'ensemble des substances psychoactives licites, au rang desquelles figure l'alcool. La prévention et la prise en charge de l'alcoolisme reste une préoccupation majeure de santé publique aujourd'hui et est une des priorités du gouvernement. L'usage du vin est donc un marqueur culturel ancien de la civilisation latine puis européenne. Si l'alcool a perdu son sens sacré, il conserve sa valeur symbolique. Le geste de trinquer est un signe de reconnaissance, une invitation. Il rime avec joie et intégration sociale. Mais, par ses effets délétères sur les différents organes, l'alcoolisation chronique est responsable chaque année de 23 000 décès directs, et la prise d'alcool, de 2 700 blessés sur la route.

<http://hepatoweb.com/Alcoolisme-historique.php>

COURS

Les normes et les valeurs changent au cours du temps, il est donc logique que ce qui paraissait souhaitable ou normal à une époque devienne déviant et vice-versa. Pour la majorité des sociologues le mouvement de fond qui anime nos sociétés est la tendance à l'individualisation. L'individu se réfère toujours à des groupes mais la multiplicité de ces groupes lui permet d'opérer des choix. La question de la possibilité de choix est centrale. Comme nous l'avons vu dans le chapitre sur le lien social alors que jusque dans els années 1960 les individus n'avaient guère le choix qu'entre deux possibilités en matière matrimoniale (rester célibataire ou se marier et avoir des enfants) aujourd'hui la palette de choix s'est élargie (vivre ensemble en étant marié ou non, en ayant des enfants ou non, précocement ou tardivement,...). De même, chacun peut vivre librement son orientation sexuelle, etc... Cela tranche avec le début du 20ème siècle où les valeurs dominantes étaient, par exemple, celles liées à la « virilité » (d'où l'importance de la division sexuelle des tâches, le rejet de l'homosexualité,...). Cependant pour être valide ce choix doit être fait en pleine conscience et de manière éclairée, sans qu'il y ait influence d'autrui ou emprise.

Le changement dans les normes peut être le fait de décisions juridiques, de changements de lois, mais en général ces changements juridiques suivent les changements de valeur et de modes de vie et les entérinent. Ce sera également la conséquence de l'action de différents groupes qui poussent au changement (le MLF dans els années 1970, les mouvements homosexuels dans les années 1980, les mouvements LGBTQ+ ensuite, « me too », « black lives matter », etc... Ces changements s'inscrivent et s'imposent dans la succession des générations : il apparait clairement, par exemple, que l'acceptation de l'homosexualité est plus forte dans les générations les plus récentes que dans les plus anciennes.

Mais on peut cependant se demander pourquoi les valeurs changent, pourquoi nous allons de plus en plus vers des valeurs d'individualisation et de tolérance ? Une réponse, acceptée par la majorité des sociologues, nous est apportée par Ronald Inglehart. En s'aidant d'enquêtes par questionnaire faites au niveau mondial, il montre que ces changements de valeurs sont corrélés au niveau de satisfaction de besoin des humains. Quand il ya peu de production et des difficultés à survivre, els valeurs liées à la sécurité et à la défense du groupe dominant et à mesure que le niveau de vie augmente de nouvelles valeurs peuvent apparaitre.

COURS : CONCLUSION

Il apparait donc que le respect des valeurs et des normes est nécessaire pour que les humains puissent vivre ensemble mais leur transgression et leur évolution est également nécessaire et cela pour trois raisons essentielle (ce qu'Emile Durkheim a mis en évidence) :

+ La transgression des normes (la déviance) est inévitable car il ne peut exister de société où les règles ne seraient pas transgressées. L'explication la plus forte est celle d'Howard Becker consistant à dire qu'un comportement n'est pas déviant en lui même mais qu'il existe a priori et que c'est « la société » (les individus, les institutions, ;..) qui décideront si ce comportement est déviant ou non (l'homosexualité et l'IVG en sont els exemples les plus flagrants).

+ La déviance est nécessaire pour qu'une société change : les personnes divorcées ont longtemps été considérées comme déviantes. Les naissances d'enfants hors mariage ont longtemps été condamnées. Dans un autre domaine, il faut rappeler que le téléchargement illégal de musique est un délit mais qu'il a amené à adopter de nouvelles pratiques d'écoute musicale et a poussé l'industrie phonographique à se transformer.

+ La dernière raison est la plus difficile à admettre : une transgression choque tellement la majorité des individus qu'elle rappelle l'importance des valeurs sous-jacentes et soude la communauté. Par exemple, un vol rappelle l'importance de la propriété privée,... cette dernière raison a toujours du mal à être acceptée car beaucoup de personnes pensent y voir une justification du délit ou du crime alors que les sociologues parlent d'une **fonction sociale** assumée par la déviance

PARTIE II : RÉPONSES AUX QUESTIONS

JEU NUMÉRO 1 : LE CONTRÔLE SOCIAL

DOCUMENT	Norme juridique ou norme sociale	Agent de contrôle social	Récompense, punition ou autre	Contrôle formel (explicite) ou informel (implicite)
Document 7 Arrêt d'un automobiliste	Norme juridique (l'automobiliste a probablement commis une infraction)	Le policier	Amende, avertissement	Contrôle formel et explicite
Document 8 : enfant moqué par le groupe	Norme sociale	Le groupe d'enfants	Punitions (la moquerie)	Dans cette pièce de théâtre c'est explicite mais dans la réalité, cela peut être implicite et informel
Document 9 Mère réprimandant sa fille	Norme sociale	Mère	Punition (réprimande)	explicite
Document 10 panneau d'interdiction d'uriner (il s'agit d'un Fake)	Norme sociale (ça ne se fait pas) et juridique (c'est interdit)	Medias (video surveillante, facebook)	Punition (humiliation en public)	Explicite (la menace de sanction est écrite sur le panneau)
Document 11 Bulletin municipal	Norme juridique (règlement de la commune)	Le maire	Injonction et punition (amende)	
Document 12 Expérience de Asch	Norme sociale (norme du groupe et conformisme)	Le groupe	Aucun des deux si ce n'est la peur de paraître différent mais la conformité est surtout due au fait que l'individu n'envisage pas avoir raison contre la majorité.	Informel

QUESTION : 3) REMPLISSEZ LE TABLEAU CI DESSOUS

	Ecart à la norme comme règle ou écart à la norme comme fréquence	Norme explicite ou Norme implicite	Norme Juridique ou non juridique (sociale, ou autre)	L'écart apparaît il comme le résultat d'une action volontaire ou plutôt comme une situation subie ?
Document n° 13 cambrioleur	Ecart à la norme comme règle	Norme explicite	Norme juridique (le vol est interdit)	C'est volontaire (délit)
Document n° 14 doigts dans le	Ecart à la norme comme	Norme explicite	Norme sociale	Volontaire (manque de savoir vivre)

nez	règle			
Document n° 15 dépassement sur ligne blanche	Ecart à la norme comme règle	Norme explicite	Norme juridique	C'est volontaire (délit)
Document n° 16 fauteuil roulant sur la plage	écart à la norme comme fréquence	Norme implicite (il n'y a pas d'obligation d'être valide mais la validité s'impose comme norme : la personne ne peut pas aller sur le sable)	Norme sociale	involontaire
Document n° 17 cyclistes et seringue	Ecart à la norme comme règle	Norme explicite (le dopage est interdit)	Norme juridique (règlementation sportive)	Volontaire
Document n° 18 S.D.F.	écart à la norme comme fréquence	Norme implicite	Norme sociale	En général ce n'est pas volontaire. On peut certes citer les cas de départs volontaires dans la rue mais , en général, il est difficile de faire la démarcation entre acte volontaire et acte contraint

QUESTION 4

Document	
Document 19 SDF devant un magasin de luxé	Le contraste est évident entre la représentation e la richesse (rolex) et la situation du SDF. La société valorise certains buts (la Rolex) mais les moyens d'atteindre ces buts ne sont aps donnés à tous (loin de là) d'où une possibilité de frustration ou de fatalisme voire une tentative de déviance.
Document 20 jeune fille et Big Mac	Cette publicité joue sur les écarts à la norme. Manger avec les mains est habituellemnt socialement prohibé mais le hamburger est un des rares plats qu'on peut manger avec les mains. Toutefois on s'attend à ce qu'une jeune fille présnetée comme élégante (notez la tenue du pain avec les petits doigts levés) ne mange pas « goulûment ». Le jeu sur les normes de « savoir-vivre à table » est au cœur de cette publicité
Document 21 Prof debout sur une table	Personne ne peut monter sur les tables. Quand des élèves le font c'est signe de rebellion ou de chahut. Ici, l'enseignant le fait pour inciter ses élèves à être intellectuellement libre. Il cntrevient aux normes de base de l'École (on ne monte pas sur les tables) mais pour renforcer les valerus qu'il défend (l'enseginemnt est fait pour rendre chacun libre) ; en ce sens, il propose une innovation en amtière d'enseignemnt. Cette innovation est perçue comme déviance par la direction qui licencie le professeur : les élèves montdront sur la table en son honneur en signe de rebellionconte l'insitution mais de respect pour les valerus que le professeur leur a apportées.

QUESTION 5

Document	
Document 22 : Arts ? dans la rue	Pour certains, il s'agit d'une dégradation dans la rue et c'est donc condamnable. Pour d'autres, il s'agit d'une « performance artistique » donc une activité non seulement acceptable mais également valorisable. On voit ici que c'est le regard qui fait qu'on parle de « déviance » ou de normalité.
Document 23 : West Side Story	Il s'agit d'une bagarre entre bandes. Se battre est évidemment déviant dans la Société où on règle ses problèmes autrement. Mais dans le cadre de cette bande il peut s'agir d'un comportement accepté voire valorisé. Cela montre qu'il y a parfois des normes et des valeurs différentes entre un groupe et la société à laquelle il appartient.
Document 24 : BD Le Grand Astap	Dans cette BD qui rappelle le roman « sa majesté des mouches » de William Golding, une communauté d'enfants décide de recréer une école sur une île déserte. On voit qu'il y a un écart aux valeurs par rapport à leur société d'origine (l'hygiène, la présentation de soi,...) et certaines normes (cracher par terre,...) mais que ces enfants reprennent les normes les plus « classiques » de l'École (cours magistral, récitations, punitions,...)
Document 25 : La différence invisible	Marguerite est victime d'une particularité qui se révèle être un handicap dans la vie en société mais celui-ci n'est pas perceptible. Il s'agit d'un « handicap invisible ».
Document 26 : Un américain bien moyen »	Ce texte montre toute la complexité de la « normalité ». Tous les gens dits normaux sont différents de la moyenne sur quelques éléments (taille, préférences, goûts, pratiques,...). Du coup, être comme la moyenne dans tous les domaines de la vie est anormal. On peut être « anormalement normal »

QUESTION 6

Comment peut-on expliquer le passage de l'IVG de déviance à comportement accepté dans La Société ?

L'IVG était qualifié de crime selon la loi de 1920 (document 27) et est aujourd'hui un acte accepté (sous des conditions précises) et remboursé par la sécurité sociale. Comment expliquer ce changement ? Certes la Loi Veil de 1975 accrédite ce changement de statut mais elle n'aurait pas pu être adoptée si l'IVG n'était pas déjà majoritairement accepté dans la société. Cette acceptation a été aussi le fait de la mobilisation et de l'action de groupes de pression comme la pétition signée par 343 femmes déclarant avoir pratiqué un IVG. Les pressions ont été fortes lors du procès de Bobigny où l'accusée est condamnée à une peine minimale perçue à l'époque comme une victoire. On voit qu'il y a aussi une certaine reconnaissance de la part de la Justice. Ce procès permet également de voir l'évolution des valeurs : l'homme coupable de viol dénonçant B montre que le viol pouvait apparaître (au moins aux yeux d'un grand ombre) comme moins grave que l'IVG. On voit se dessiner un changement de valeurs : la « norme viriliste » explique la vision que certains pouvaient avoir du viol

(qui était tout de même un délit ou un crime). Comportement qui n'a jamais été acceptable mais l'est d'autant moins dans une Société qui met en avant les idées de consentement individuel et les valeurs d'individualisation.

QUESTION 7 : Comment peut-on expliquer le passage de l'Homosexualité de déviance à comportement accepté dans La Société ?

Les documents 31 et 32 permettent de voir l'évolution de l'opinion des français sur l'homosexualité puisqu'en 1973, 66% d'entre eux pensaient qu'il s'agit d'une maladie qu'il faut soigner ou d'une perversion qu'il faut combattre. Seuls 22% pensent qu'il s'agit d'une manière comme une autre de vivre sa vie. Ces pourcentages sont passés respectivement à 4% et 78%. On voit également qu'en 1996 la majorité des français était favorable au mariage de personnes de même sexe et que 40% (en 1996) puis 49% (en 2013) reconnaissent la possibilité d'adopter des enfants. Le document 33 permet de voir qu'il y a un net effet de génération. On pourrait ajouter des éléments non donnés par les documents : les transformations de la législation (au début des années 1980 sur la majorité sexuelle, le « mariage pour tous », en 2013,...) mais également les actions de militants. Là aussi, on peut mettre en avant la montée de l'individualisation comme valeur.

QUESTION 8 : À l'aide des documents montrez le caractère ambivalent De la consommation d'alcool. Montre pourquoi et comment une consommation régulière voire excessive a pu passer de « comportement normal » voire valorisé au statut de comportement déviant.

Le document montre que la consommation de vin en France s'est effondrée en 60 ans. La consommation d'alcool a un caractère ambivalent. D'un côté elle est vue comme festive, donnant de la force (vin rouge), marque de virilité, soutien d'une communauté mais également comme pratique liée au bon goût et à la connaissance (l'œnologie). D'un autre côté, on n'ignore pas ses effets délétères sur la santé ou le comportement (document 39). La phase positive a été longtemps dominante au point de valoriser l'alcoolisme excessif (comme l'illustre la scène de la cuisine des tontons flingueurs). Le changement d'attitude à l'égard de l'alcool a été essentiellement le fait des lois et des campagnes de prévention mais une campagne comme celle présentée dans le document n° (pas plus d'un litre de vin par jour) montre que la norme sociale de consommation a changé en 60 ans. Parallèlement, l'image sociale du buveur a changé.

PARTIE III : TEXTES D'APPROFONDISSEMENT (LECTURE FACULTATIVE)

Document : le Droit, outil de contrôle social

L'outil essentiel du contrôle social reste le Droit qui sanctionne les écarts à la norme légale (c'est-à-dire les délits et les crimes) à l'aide de la « punition ». Pour le sociologue Emile Durkheim, la punition ne sera pas de même nature selon le type de solidarité dominant. Dans les sociétés à solidarité mécanique, la cohésion repose sur la ressemblance des individus et sur l'existence de croyances communes. Dans ces conditions, le déviant (celui qui ne se comporte pas comme les autres, celui raille les croyances communes,...) risque de remettre le groupe en cause puisqu'il entame l'homogénéité de celui-ci. Dans ces conditions le déviant doit être écarté du groupe d'une manière ou d'une autre : bannissement, prison, peine de mort,... Pour Durkheim ce type de punition relève de ce qu'il appelle le « Droit répressif ». En revanche, dans les sociétés à solidarité organique la cohésion vient du fait que les individus sont différents et ont besoin les uns des autres. Dans ce cas, en cas d'infraction à la règle faisant une victime, le « déviant » sera condamné à « remettre les choses en l'état. La punition sera donc une amende, des dommages et intérêts, etc... Durkheim parle de « Droit restitutif ».

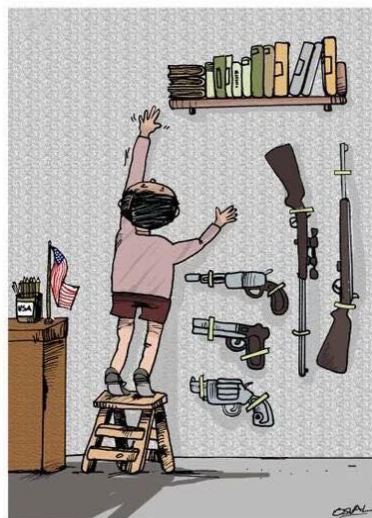
Bien sûr, « droit répressif » et droit restitutif coexistent dans les deux sociétés : ainsi, il existe dans les sociétés

à solidarité organique des punitions de type « répressif » comme la prison voire la peine de mort (qui supposent dans les deux cas, que la personne punie n'est pas insérable dans la société, au moins temporairement). De même, dans les sociétés les plus anciennes il existe une peine qu'on appelle « le prix du sang » (Wergeld) et qui correspond au paiement qu'un groupe doit faire à un autre groupe lorsqu'un membre du premier groupe est responsable du décès d'un membre du deuxième groupe.

Document : L'analyse de Robert K. Merton et l'anomie

Durkheim avait bien suggéré que la déviance peut devenir dysfonctionnelle si elle atteint un certain niveau. C'est un peu cette idée que Merton reprend en analysant le cas de la société américaine des années 1940. Merton considère que dans toute société il y a des objectifs valorisés (reposant sur des valeurs) : dans certaines sociétés on valorise surtout la richesse et la recherche du bonheur, dans d'autres la piété religieuse ou l'attention à sa famille. Dans les sociétés contemporaines, la « visibilité » (la célébrité, le nombre de relations que l'on a, le nombre de like,...) commence à avoir une importance qu'on ne connaissait pas auparavant (il y avait des gens célèbres mais l'aspiration à être célèbre n'était pas aussi répandue qu'aujourd'hui). Mais pour que ces aspirations ne soient pas dysfonctionnelles pour la société, il faut que les individus aient objectivement une chance non négligeable d'atteindre ces objectifs. Il faut donc que « la » société fournisse des moyens légitimes (c'est-à-dire reconnus) pour atteindre ces objectifs. Concrètement, dans la société américaine des années 1940-1950 (ou dans la société française actuelle) où on valorise la possession de nombreux biens de consommation voire la richesse, il faut que les individus aient à leur disposition des moyens légitimes de s'enrichir et de consommer. Ces moyens ont été le travail, bien sûr, et depuis peu le gain aux jeux de hasard (qui était légal en France mais, jusqu'à ces dernières années, socialement non légitimes). Si le manque d'emplois interdit à une partie de la population d'accéder à la consommation alors les comportements déviants (vol, racket,...) risquent de se développer. Il utilise le terme (emprunté à Durkheim) d'anomie (littéralement : « absence de régulation ». ATTENTION ! Encore une fois le sociologue ne justifie pas ces comportements ; il essaie seulement de montrer quelles sont les conditions sociales qui font que certains comportements peuvent se développer jusqu'à entraver le fonctionnement attendu d'une société. On peut faire la même analyse pour le désir de célébrité : de plus en plus de personnes veulent devenir célèbres (voir la multiplication d'émissions du type « Star'Ac ») mais ce ne sera le cas que pour une minorité d'entre eux d'où un risque important de frustrations (Durkheim avait déjà diagnostiqué ce phénomène en disant que l'écart croissant entre aspirations et réalisations pouvait être générateur d'un dérèglement général qu'il appelle **Anomie** »).

On peut juger une société par ce qu'elle rend facilement accessible



Document : un écrit de de Robert K. Merton sur l'anomie

La grande importance que la civilisation accorde au succès invite les individus à utiliser des moyens interdits mais souvent efficaces pour arriver ne serait-ce qu'à un simulacre de réussite : richesse et pouvoir. Cette réaction a lieu lorsque l'individu a accepté le but prescrit mais n'a pas fait siennes les normes sociales et les procédures coutumières. (...) Le revenu et les promesses de puissance que peuvent apporter à l'individu le vice organisé, les rackets et les crimes sont sans commune mesure avec sa situation actuelle. Bien que notre idéologie des classes ouvertes et de la mobilité sociale persiste à le nier, pour ceux qui sont situés au plus bas niveau de la structure sociale, la civilisation impose des exigences contradictoires. D'une part, on leur demande d'orienter leur conduite vers la richesse ("tout homme doit être roi") et d'autre part on leur en refuse les moyens légaux. La conséquence de cette incohérence est une proportion élevée de comportements déviants. Dans ce contexte, Al Capone représente le triomphe de l'intelligence amoral sur les "échecs" dus à une conduite morale dans une société où les canaux qui assurent la mobilité sociale sont fermés ou trop étroits, et où *tous* les individus sont invités à concourir pour obtenir le grand prix de la réussite économique et sociale. Nous touchons ici un point d'une extrême importance ; ce n'est pas seulement le manque de possibilités ou l'estime exagérée pour le succès financier qui provoque une haute fréquence de comportements déviants. Une structure de classes plus rigides, une société organisée suivant des castes limiterait peut être les possibilités des individus défavorisés beaucoup plus que ne le fait la structure actuelle de la société américaine. Mais, dans celle-ci, les buts sont censés transcender l'ordre des classes, alors que l'organisation sociale actuelle laisse en fait subsister des différences entre les classes dans les possibilités d'atteindre ces buts. **Dans cet état de choses, la vertu cardinale, l'ambition, est à l'origine du vice cardinal américain, le comportement déviant.**

(Source : Robert K.Merton, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Ed G.Monfort, 1965)

Document : l'école de Chicago

On appelle « Ecole de Chicago » le premier courant sociologique qui se développe en tant que tel. Il naît vers 1910 et devient le courant sociologique dominant aux États-Unis dans les années 1920. La référence à la ville de Chicago n'est pas innocente. En effet, il s'agit d'une « ville champignon », celle qui a connu la plus forte croissance démographique dans l'Histoire de l'humanité et cette croissance s'accompagne de nombreux désordres : criminalité, délinquance, prostitution,... (il n'est pas étonnant que ce soit la ville qui a vu se développer la Mafia sous la houlette d'Al Capone). Il y a là une opportunité d'analyser le changement dans une société : nul besoin de données statistiques puisqu'il suffit de descendre dans la rue. Les sociologues de l'Ecole de Chicago ont donc développé la pratique des entretiens et celle de « l'observation participante » (empruntée aux ethnologues) qui consiste à participer à un groupe pour l'observer de l'intérieur. Ils ont ainsi pu montrer qu'il existe deux niveaux de normes et de valeurs, celui du groupe et celui de la société. Ainsi, se battre ou voler va à l'encontre des valeurs de la société mais peut être un moyen de s'intégrer dans le groupe. C'est ce qu'on pouvait tirer du document portant sur le film « west side story ». Mais ces formes de déviance permettent aussi à la société de fonctionner. Dans son livre « street corner society », le sociologue Bill Foot White montre en 1943 que dans un quartier de Boston les jeux clandestins, le racket et la corruption de certains policiers permettent à la richesse de circuler, le racketteur permettant le financement des entreprises nouvelles et maintient les liens sociaux du quartier.

Document : l'école de Chicago – les niveaux de régulation sociale

Quand on décrit la violence comme un produit de l'anomie et de la désorganisation sociale, il ne faut pas croire que celles-ci n'engendrent que de la solitude et du *flottement normatif*. En effet, si les individus se détachent des normes et des identités collectives de la " grande société " comme aurait dit Émile Durkheim, c'est pour mieux se reconnaître dans les appartenances limitées du quartier, de la bande et du groupe. Ces identifications sur la base de territoires, d'" ethnies ", de cultures diverses, appellent souvent le recours à la violence dans la mesure où l'identité est d'autant plus forte qu'elle repose sur un conflit, une sorte de " guerre larvée " contre d'autres groupes. On entre alors dans le jeu continu de la défense de l'" honneur " et

des vengeances, de l'insulte et de l'appel à la dignité. On retrouve parfois la même logique dans les oppositions de groupes de supporters des équipes de football qui choisissent des " noms de guerre " et qui défient leurs adversaires à travers des injures plus ou moins ritualisées entraînant parfois des " passages à l'acte ". Autrement dit, l'affaiblissement du contrôle social dans une société qui ne propose plus des régulations collectives fortes, peut engendrer à la fois plus d'individualisme et plus de " tribalisation " des relations sociales. Quand je ne peux plus me reconnaître dans ma classe sociale, dans mon Église ou dans mon pays, j'adhère à la sous-culture de ma bande et de mon groupe qui n'existent que dans leur opposition à d'autres.

(F. Dubet, « *Violences urbaines* », in *La société française contemporaines, les Cahiers Français* n°291, juin 1999).

Document n° : Howard Becker et la théorie de l'étiquetage (Labeling theory)

Howard Becker est un sociologue dans la mouvance l'Ecole de Chicago, célèbre pour son livre « *Outsiders* » écrit en 1963. Il prolonge une intuition de Durkheim qui indiquait que si la déviance est inévitable c'est parcequ'on qualifie après coup un comportement de déviant ou non. Les exemples abondent : l'homosexualité a été qualifié de crime jusqu'en 1791 (crime de sodomie pouvant conduire au bûcher) puis de maladie mentale jusque dans les années 1990 (dans la classification internationale des maladies mentales) avant d'être considéré comme un comportement normal (qu'on peut qualifier de variant). A l'inverse, la conduite en état d'ivresse, longtemps tolérée, est devenue un délit. De même, si l'absorption d'alcool est toujours acceptée en France, ce qu'on estime tolérable a changé comme on peut le constater avec cette affiche de prévention contre l'alcool des années 1950

Plus parlant encore est l'interdiction de la distribution d'alcool dans les écoles primaires à partir de 1956 : https://www.youtube.com/watch?v=n_Ez2RMjwuA

Ce qui est retenu ici c'est qu'il n'y a pas de comportement déviant a priori, la déviance provient d'une qualification faite par la société. Finalement on pose une étiquette de déviance ou de non déviance sur un comportement : d'où l'appellation d'étiquetage. Encore une fois le sociologue ne juge pas le comportement mais révèle des mécanismes sociaux

Document : un texte de Howard Becker

Une conception sociologique définit la déviance comme la transgression d'une norme acceptée d'un commun accord. Elle entreprend ensuite de caractériser ceux qui transgressent les normes et recherche dans la personnalité et dans les conditions de vie de ceux-ci les facteurs susceptibles de rendre compte de la transgression. Cette démarche présuppose que ceux qui ont transgressé une norme constituent une catégorie homogène parce qu'ils ont commis le même acte déviant.

Cette présupposition me semble négliger le fait central en matière de déviance, à savoir que celle-ci est créée par la société. Je ne veux pas dire par là, selon le sens habituellement donné à cette formule, que les causes de la déviance se trouveraient dans la situation sociale du déviant ou dans les "facteurs sociaux" qui sont à l'origine de son action. Ce que je veux dire, c'est que *les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance*, en appliquant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme déviants. De ce point de vue, la déviance *n'est pas* une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un "transgresseur". Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès et le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette. [...] Des individus peuvent être désignés comme déviants alors qu'en fait ils n'ont transgressé aucune norme. Et ceux qui ont effectivement transgressé une norme peuvent ne pas être tous appréhendés comme "déviants". Le caractère déviant ou non d'un acte dépend donc de la manière dont les autres réagissent.

(Source : Howard S. Becker, *Outsiders*, Edition Métailié 1985)

Document n° : la notion de stigmatisation d'après Erving Goffman

La notion de stigmatisation, quant à elle, est attachée au nom d' Erving Goffman qui la développe dans son ouvrage "Stigmates - Les usages sociaux des handicaps" (Editions de Minuit - 1975 - première édition en 1963).(…) Pour Goffman le stigmaté correspond à toute caractéristique propre à l'individu qui, si elle est connue, le discrédite aux yeux des autres ou le fait passer pour une personne d'un statut moindre.

Il distingue donc trois grandes catégories de stigmates:

- Les stigmates corporels : les handicaps physiques (nous insisterons plus particulièrement sur celui ci à partir du livre de Robert Murphy), les troubles de la vision (myopie, cécité,...), les défauts du visage ou du corps (difformité, bec de lièvre, nanisme,...)

- Les stigmates tenant à la personnalité et/ou au passé de l'individu : troubles du caractère, séjour passé dans un hôpital psychiatrique, alcoolisme..., dans certaines situations socio-historiques ce peut être le discrédit attaché à la femme divorcée, au chômeur, à l' homosexuel,...

- Les stigmates "tribaux" qui correspondent à la race, à la religion ou à la nationalité et peuvent être transmis de génération en génération : le cas des noirs aux U.S.A. en est le meilleur exemple.

Ces stigmates peuvent être visibles (infirmité, couleur de peau,...) : l'individu est alors dit "discrédité" et son problème sera de contrôler correctement l'interaction troublée par l'existence de ce stigmaté. L'importance de ce contrôle dépendra de "l'importunité" du stigmaté : jusqu'à quel point un stigmaté trouble-t-il l'interaction? Ainsi le fait d' être dans un fauteuil roulant ne gênera guère une discussion de travail autour d'un bureau alors que celle ci sera rendue beaucoup plus difficile pour une personne atteinte de bégaiement. Il faudra également tenir compte du "foyer apparent" du stigmaté : trouble-t-il les relations dans quelques situations précises ou remet il en cause l'ensemble des relations de l'individu ? Ainsi le fait d' être amputé d'un doigt ne sera gênant que pour des interactions précises alors qu' une extrême laideur remet en cause l'ensemble des interactions.

Le stigmaté peut aussi être invisible (avoir un passé de délinquant,...): l'individu est alors "discréditable" et son problème devient celui du contrôle de l'information à propos de son stigmaté.

(...): la situation de stigmaté suspend tous les autres rôles sociaux, devient le centre de toutes les pensées et donc le premier élément de définition de l'individu. **Le rôle social est non seulement construit sur le stigmaté mais de plus, à cause du caractère particulier du stigmaté, il devient totalement indéterminé.**

(Thierry Rogel : *La stigmatisation DEES 107 - Mars 1997*)

Document n° : analyser le lien social par le stigmaté

Avec Goffman, on passe une étape de plus consistant à dire que tout le monde à un moment ou un autre peut être déviant. Mais il utilise pour cela la notion de stigmatisation. Pour Goffman le **stigmaté** correspond à toute caractéristique propre à l'individu qui, si elle est connue, le discrédite aux yeux des autres ou le fait passer pour une personne d'un statut moindre. Le plus évident est le statut de handicapé (personne aveugle, sourde, en chaise roulante, personne avec un retard mental,...) mais cela peut concerner des caractéristiques considérées comme normales dans une société mais stigmatisantes dans une autre : le fait d'être noir dans une société raciste, femme divorcée dans certaines sociétés traditionnelles ou dans la France des années 1950, illettré dans la France d'aujourd'hui (pour les personnes nées en France),... Mais le plus important est que le stigmaté va gêner l'interaction entre individus : quiconque est entré en contact avec une personne aveugle ou ayant un membre en moins sait que nos habitudes d'entrée en contact sont mises en échec : que faire, comment se présenter,... ?

L'idée de Goffman est de se dire qu'en analysant les cas où l'interaction a du mal à fonctionner, on va mieux comprendre comment fonctionnent les interactions de tous els jours. Mais il indique également que très nombreuses sont les situations où une caractéristique gêne l'interaction. Finalement presque tout le monde est ou peut être stigmaté à un moment ou un autre. Une de ses phrases est restée célèbre : « *On peut affirmer sans absurdité qu'il n'existe en Amérique qu'un seul homme achevé et qui n'ait pas à rougir : le jeune père de famille, marié, blanc, citadin, nordique, hétérosexuel, protestant, diplômé d'université, employé à temps plein,*

en bonne santé, d'un bon poids, d'une taille suffisante et pratiquant un sport. » (Stigmates- 1963)

La lecture des travaux de Goffman constitue donc une bonne base pour analyser une société où la différenciation entre les individus est croissante.

Document n° 30 : gestion des stigmates invisibles

Les super héros étant ontologiquement seuls et surchargés d'identités (au moins une officielle et une secrète) qu'il faut gérer, on ne s'étonnera pas de leurs difficultés relationnelles et qu'ils soient dotés d'une structure mentale spécifique. Leur situation se prête bien aux cadres d'analyse du sociologue Erving Goffman, notamment dans son ouvrage « Stigmates ». (...) Dans le cas où le stigmate est visible, c'est aux deux protagonistes (mais principalement au stigmatisé) de gérer le bon fonctionnement de l'interaction sociale. Dans le cas où le stigmate est invisible, c'est entièrement au stigmatisé de gérer le bon fonctionnement de l'interaction par le contrôle de l'information pertinente ; c'est au stigmatisé de décider s'il va cacher ou révéler son stigmate et, s'il le révèle, à quel moment, à quel rythme, ... ?

Cependant, qu'il soit visible ou invisible, Goffman assimile le stigmate à un handicap qui rabaisse la personne aux yeux des autres, que ce handicap soit corporel (infirmité physiques, grande laideur,...), tenant à la personnalité (alcoolisme, troubles du caractère, passé de délinquant,...) ou tenant au groupe d'appartenance ou de référence (race, ethnie, religion ou nationalité,...). Cependant, il est gênant que Goffman s'en tienne aux stigmates « qui rabaisser » l'individu, réduisant ainsi le nombre de cas à analyser. En effet, une caractéristique ou propriété qui valorise l'individu peut troubler également les interactions et avoir de ce point de vue les mêmes effets qu'un handicap.

On verra par exemple de jeunes gens réussissant scolairement cacher leur réussite dans certaines circonstances de façon à éviter toute forme de rejet ou, au contraire, d'admiration troublant les interactions. De même une très grande beauté ou une célébrité soudaine auront, sociologiquement, les mêmes effets qu'un handicap sur l'interaction sociale. Les deux faces du stigmate (valorisation et dévalorisation) peuvent même se rejoindre ; on peut penser au cas de plus en plus étudiés d'enfants dits « intellectuellement précoces » en échec scolaire. Ces « stigmates valorisants » peuvent être également invisibles (un individu qui a commis un acte courageux et qui cherche à le cacher de peut d'être gêné par cette révélation).

(Thierry Rogel : « Sociologie des super-héros » - Hermann – 2012)

Document : le changement des valeurs

Une société plus tolérante ?

Le mouvement de libéralisation des mœurs entamé dans les années 60 continue aujourd'hui : les français, et les européens en général, sont de moins en moins hostiles au divorce, à l'avortement et à l'euthanasie. Ce libéralisme s'accompagne d'une reconnaissance croissante des comportements différents dont l'exemple le plus remarquable est l'étonnante progression des opinions sur l'homosexualité : en 1981, 45% des français pensaient qu'elle ne pouvait jamais se justifier, ils ne sont plus que 21% en 1999 et 11% chez les 18-26 ans.

Cependant, ce libéralisme des mœurs, qui semble irréversible pour ce qui concerne la vie privée, coexiste depuis quelques années avec un retour de la demande d'ordre et d'autorité en ce qui concerne la vie collective (il est cependant difficile de dire s'il s'agit d'une tendance durable ou seulement liée à la conjoncture). Plus frappant encore, puisqu'il s'oppose clairement à la liberté sexuelle prônée par la génération précédente, est le regain des opinions favorables à la fidélité conjugale, regain particulièrement net pour les générations les plus récentes.

La montée des valeurs « post-matérialistes ».

Pour le sociologue Ronald Inglehart la période actuelle marque l'entrée dans une nouvelle étape de l'histoire (Inglehart – 1993). Il distingue trois étapes essentielles qui sont caractérisées par des motivations des individus et des systèmes de valeur spécifiques à chaque étape. Son hypothèse est que les valeurs d'une société

sont directement liées aux besoins essentiels que la société doit satisfaire au cours de la socialisation primaire des individus.

La première étape a été celle de la société traditionnelle marquée par une faible mobilité sociale et la prédominance du statut hérité sur le statut acquis. Dans ce type de société où la production est faible, les « valeurs de pénurie » dominent : on valorise l'effort, le sens de l'épargne, la production,...tout ce qui correspond à des réponses dans la « lutte pour la survie ».

Peu à peu, reliées au développement économique, un certain nombre de tendances vont se développer et être suffisamment congruentes pour former un « système culturel » : division du travail, de l'instruction, de la laïcité, bureaucratisation et centralisation de l'Etat. Les sociétés vont donc entrer dans l'étape de la « modernisation » marquée notamment par le fait que l'autorité change de forme, l'autorité religieuse laissant place à l'autorité « rationnelle-légale » incarnée par l'Etat. Parallèlement, les valeurs liées à la sécurité de l'individu s'imposeront face aux valeurs de pénurie : on s'inquiète toujours du problème de la survie mais les références à la croissance économique, à l'enrichissement, la recherche de l'ordre, la lutte contre le crime,...vont occuper une place centrale dans le système de valeurs.

La troisième étape est celle de la « Post-Modernisation » qui démarre dans les années 70. L'aspect essentiel de cette étape est l'essor de nouvelles catégories de motivations, les « valeurs post-matérialistes ». Les problèmes de la survie et de la sécurité ayant été globalement réglés, les individus sont animés par de nouvelles motivations : le respect de l'individu et de la différence (notamment en matière de mode de vie), la protection de l'environnement, l'épanouissement personnel,... Cependant, face à ces besoins, l'Etat centralisé et bureaucratique de la période moderne semble entrer dans une « zone de rendements décroissants » et répondre de moins en moins bien à ces besoins.

Le changement a été massif puisque pour quatre matérialistes on comptait un « post-matérialiste » en 1970 mais on en dénombrait trois en 1988 et ces « post-matérialistes » se recrutent pour l'essentiel dans les générations les plus récentes issues du « Baby-Boom ».

Le passage de « l'étape moderne » à « l'étape post-moderne » est donc caractérisé par deux évolutions essentielles : le déclin des valeurs matérialistes au profit des valeurs post-matérialistes et le déclin de l'autorité de l'Etat.

(Thierry Rogel : « Le changement social contemporain » - Bréal -2003)

Document n° : La déviance selon Durkheim

C'est Emile Durkheim, le père de la sociologie moderne, qui a posé les fondations de l'analyse sociologique de la déviance. Il n'utilisait pas le terme de déviance mais celui de « crime » (dans le sens de l'époque c'est-à-dire « transgression les plus graves ». Rappelons que notre habitude de réduire le crime au meurtre ou « crime de sang » est fautive ; en droit le crime est une transgression passible d'au moins 10 ans de prison – meurtre, viol,...). Durkheim a choqué ses contemporains en disant que le crime est à la fois inévitable et utile. Certains ont cru que le terme « utile » équivalait à une justification du crime. Or Durkheim, opposé au crime comme n'importe quel être humain, voulait simplement dire que le crime participe au fonctionnement normal d'une société (raisonnement valable également pour les délits).

Inévitable : Pour lui, le crime est inévitable car il ne peut pas exister de société sans crime. Dès lors que dans une société, on estime que des actes sont dangereux on les interdit et on crée la qualification de crime (en cela il anticipe sur les travaux d'Howard Becker que nous verrons ensuite).

Utile : Durkheim avance deux raisons. La première est que le crime partage avec l'idée d'innovation le fait de transgresser les règles. Dans certains cas, le crime (ou le délit) permettra le développement de nouveautés. Pour prendre des exemples récents les graffs sur les murs sont des délits puisqu'il y a dégradation de biens publics mais ils ont permis l'émergence de nouvelles formes d'art. De même, la possibilité de téléchargement de musique PAR Internet a entraîné le développement du piratage (donc du vol) mais celui-ci a précédé le développement de nouveaux modes de consommation de la musique et a obligé le secteur de la production et de la diffusion musicale à changer. Ce que disait Durkheim, c'est que **pour qu'une société**

puisse évoluer, il faut qu'elle admette une certaine dose de transgression – transgression vers le haut (innovations diverse) et vers « le bas » (délinquance à proprement parler) : « *Pour qu'elle puisse évoluer, il faut que l'originalité puisse se faire jour ; or pour que celle de l'idéaliste qui rêve de dépasser son siècle puisse se manifester, il faut que celle du criminel, qui est au-dessous de son temps, soit possible. L'une ne va pas sans l'autre.* » (E. Durkheim – « *Le crime, phénomène normal* »- *Les règles de la méthode sociologique* (1894), Paris, P.U.F)

Mais c'est son troisième argument qui a le plus choqué ses contemporains. Pour Durkheim une société repose sur le respect de ses valeurs de base qui peuvent être, suivant les sociétés, la liberté, l'égalité, la solidarité, la compassion mais aussi l'inégalité (l'infériorité des femmes par exemple), le rejet de certains groupes (rejet des castes,...), le respect de la propriété privée, le respect de la personne humaine,... Ces valeurs sont bien sûr transmises par la socialisation mais elles doivent être régulièrement réanimées car elles sont propices à s'éteindre (par exemple, nous avons tous comme valeurs le respect de la propriété privée et le refus du vol mais ça n'a pas empêché le développement massif des téléchargements illégaux de musique). On peut **réanimer ces valeurs** par « le haut », c'est à dire des cérémonies régulières (comme la fête du 14 juillet pour réanimer des valeurs patriotiques ou les diverses fêtes religieuses) ; on voit ici une des fonctions importantes des rituels. Mais cela ne peut pas suffire car on ne peut pas être constamment en situation de cérémonie. Mais ces valeurs peuvent également être réanimées au cours des transgressions de la règle : la transgression indignera tellement les gens qu'ils se rappelleront collectivement (et implicitement) de l'importance de la règle et des valeurs sous-jacentes.

Durkheim termine son article avec ces termes : « *Classer le crime parmi les phénomènes de sociologie normale, ce n'est pas seulement dire qu'il est un phénomène inévitable quoique regrettable, dû à l'incorrigible méchanceté des hommes ; c'est affirmer qu'il est un facteur de la santé publique, une partie intégrante de toute société saine* » et il change fondamentalement l'analyse du crime.

Durkheim pose donc les trois jalons qu'on retrouvera dans la majorité des analyses ultérieures :

+ **La déviance est inévitable**

+ **La déviance est sociologiquement utile car elle réanime les valeurs fondamentales de la société**

+ **La déviance est sociologiquement utile car elle accompagne l'innovation et les changements sociaux.**

A cela il faut ajouter que Durkheim n'absout pas le crime ou le délit et n'est pas opposé à sa répression. Et surtout, il estime que la déviance doit se maintenir à des niveaux mesurés et qu'il doit exister un niveau où elle devient pathologique et dysfonctionnelle.

Document n°54 : un écrit d'Emile Durkheim

Le crime ne s'observe pas seulement dans la plupart des sociétés de telle ou telle espèce, mais dans toutes les sociétés de tous les types¹. Il n'en est pas où il n'existe une criminalité. Elle change de forme, les actes qui sont ainsi qualifiés ne sont pas partout les mêmes ; mais, partout et toujours, il y a eu des hommes qui se conduisaient de manière à attirer sur eux la répression pénale.

Classer le crime parmi les phénomènes de sociologie normale, ce n'est pas seulement dire qu'il est un phénomène inévitable quoique regrettable, dû à l'incorrigible méchanceté des hommes ; c'est affirmer qu'il est un facteur de la santé publique, une partie intégrante de toute société saine. Ce résultat est, au premier abord, assez surprenant pour qu'il nous ait nous-même déconcerté et pendant longtemps. Cependant, une fois que l'on a dominé cette première impression de surprise, il n'est pas difficile de trouver les raisons qui expliquent cette normalité, et, du même coup, la confirment.

En premier lieu, le crime est normal parce qu'une société qui en serait exempte est tout à fait impossible.

Le crime, nous l'avons montré ailleurs, consiste dans un acte qui offense certains sentiments collectifs, doués

¹ Emile Durkheim appelle « crime » tout écart à la norme. La notion est donc plus large que la seule définition juridique du crime.

d'une énergie et d'une netteté particulières. Pour que, dans une société donnée, les actes réputés criminels pussent cesser d'être commis, il faudrait donc que les sentiments qu'ils blessent se retrouvassent dans toutes les consciences individuelles sans exception et avec le degré de force nécessaire pour contenir les sentiments contraires. Or, à supposer que cette condition pût être effectivement réalisée, le crime ne disparaîtrait pas pour cela, il changerait seulement de forme ;

Sans doute, il peut se faire que le crime lui-même ait des formes anormales ; c'est ce qui arrive quand, par exemple, il atteint un taux exagéré. Il n'est pas douteux, en effet, que cet excès ne soit de nature morbide. Ce qui est normal, c'est simplement qu'il y ait une criminalité, pourvu que celle-ci atteigne et ne dépasse pas, pour chaque type social, un certain niveau qu'il n'est peut-être pas impossible de fixer

Le crime est donc nécessaire : il est lié aux conditions fondamentales de toute vie sociale, mais, par cela même, il est utile ; car ces conditions dont il est solidaire sont elles-mêmes indispensables à l'évolution normale de la morale et du droit.

En effet, il n'est plus possible aujourd'hui de contester que non seulement le droit et la morale varient d'un type social à l'autre, mais encore qu'ils changent pour un même type si les conditions de l'existence collective se modifient. Mais, pour que ces transformations soient possibles, il faut que les sentiments collectifs qui sont à la base de la morale ne soient pas réfractaires au changement, par conséquent, n'aient qu'une énergie modérée

Ce n'est pas tout. Outre cette utilité indirecte, il arrive que le crime joue lui-même un rôle utile dans cette évolution. Non seulement il implique que la voie reste ouverte aux changements nécessaires, mais encore, dans certains cas, il prépare directement ces changements.

De ce point de vue, les faits fondamentaux de la criminologie se présentent à nous sous un aspect entièrement nouveau. Contrairement aux idées courantes, le criminel n'apparaît plus comme un être radicalement insociable, comme une sorte d'élément parasite, de corps étranger et inassimilable, introduit au sein de la société ; c'est un agent régulier de la vie sociale.

(Émile Durkheim, "Le crime, phénomène normal". Les règles de la méthode sociologique (1894), Paris, P.U.F., 14e édition, 1960, pp. 65-72.)